



Zurich, le 15 février 2021

Tenue par écrit de la 39^e assemblée générale de la SAST

Chère et cher membre de la SAST,

La pandémie de Covid-19 et les mesures de restriction sanitaires ordonnées par le Conseil fédéral continuent à impacter, cette année encore, la tenue de notre assemblée générale annuelle. Le comité de la SAST a pour cette raison décidé de tenir **l'Assemblée générale 2021 à nouveau par voie écrite**. L'assemblée est prévue le samedi 27 mars mais il sera possible de voter jusqu'au 31 mars au plus tard.

Vous trouverez toutes les informations utiles quant à la procédure ainsi que les documents de séance (ordre du jour, procès-verbal de la 38^e assemblée générale, Rapport d'activités 2020, comptes 2020, rapport d'audit, projet de budget 2021, présentation d'un nouveau candidat au comité, Dr. Uwe Meya) à l'adresse gstf.org/uber-uns/gstf-mitgliederversammlung-2021. Sur simple demande, nous vous adressons volontiers aussi ces documents par courrier ou par e-mail.

Par la présente, nous vous invitons donc à **voter par écrit sur les points de l'ordre du jour figurant et à élire**, respectivement réélire, le nouveau membre du comité ainsi qu'un vérificateur des comptes. Vous trouverez en outre dans cet envoi le rapport annuel 2020, la facture pour votre cotisation 2021, l'ordre du jour de l'assemblée ainsi qu'une brève présentation biographique du nouveau membre se présentant au comité. Un appel à des opportunités de bénévolat est également jointe.

Si vous souhaitiez pouvoir échanger en direct, nous pourrions organiser une réunion en ligne le 27 mars 2021 entre 10h et midi. Dans ce cas, merci de bien vouloir vous inscrire par e-mail à buero@gstf.org d'ici le 8 mars 2021. En outre, vous pouvez commenter et discuter à l'avance chacun des points de l'ordre du jour sur gstf.org/uber-uns/gstf-mitgliederversammlung-2021.

Veuillez noter que les membres-couple disposent de 2 voix, une par personne. Veuillez le préciser sur le bulletin de vote ou faire une copie du bulletin de vote.

Merci de bien vouloir remplir, signer et renvoyer le bulletin de vote **d'ici le 30 mars 2021 au plus tard par courrier A** au secrétariat de la GSTF, Binzstrasse 15, 8045 Zurich ; ou **en pièce jointe d'un courriel** (scan) à l'adresse suivante : buero@gstf.org.

Tous les votes reçus seront remis, sans avoir été au préalable ouverts, à deux scrutatrices et scrutateurs des sections de Zurich et du Plateau pour dépouillement. Les résultats du vote et des élections seront publiés sur gstf.org et dans le *tibetfocus* n°152. Nous préparerons un procès-verbal abrégé pour l'AG écrite.

Nous vous remercions de votre coopération et vous demandons votre compréhension pour cette procédure.

Nous aimerions également profiter de cette occasion pour vous remercier de votre précieux soutien et de votre engagement en faveur de la cause du Tibet en 2021. C'est uniquement grâce à votre soutien que nous pouvons sensibiliser le public suisse à l'occupation chinoise du Tibet et effectuer un important travail de lobbying.

Avec nos meilleurs vœux et Tashi Délek à l'occasion de l'Année tibétaine 2148 sous le signe du boeuf et de l'élément métal. Avec nos plus cordiaux messages et nos meilleurs vœux de santé

Thomas Büchli, Président

Lhawang Ngorkhangsar, Vice-présidente